

Arrêté du 4 août 2026 portant nomination des membres du conseil médical ministériel

NOR : TRSR2630307A

Le ministre du travail et des solidarités et la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires et notamment ses articles 5 et 6 ;

Vu l'arrêté n° 75-2024-12-16-00002 modifiant l'arrêté n° 75-2024-10-17-00003 fixant la liste des médecins spécialistes et généralistes agréés dans le département de Paris ;

Sur la proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres titulaires du conseil médical ministériel siégeant auprès de l'administration centrale des ministres chargés des affaires sociales, pour une durée de trois ans, les médecins agréés suivants :

- Madame le docteur Maria RODRIGUEZ-OTERO ;
- Monsieur le docteur Sylvain DEMANCHE ;
- Madame le docteur Claire CHOPIN HOHENBERG.

Article 2

Sont nommés membres suppléants du conseil médical ministériel siégeant auprès de l'administration centrale des ministres chargés des affaires sociales, pour une durée de trois ans, les médecins agréés suivants :

- Monsieur le docteur Philippe BICLET ;
- Monsieur le docteur Antony BEHIN ;
- Monsieur le docteur Fabien GUEZ ;
- Monsieur le docteur Yves COHEN.

Article 3

Madame le docteur Maria RODRIGUEZ-OTERO est désignée pour assurer la présidence du conseil médical ministériel siégeant auprès de l'administration centrale des ministres chargés des affaires sociales.

Article 4

L'arrêté du 25 juin 2025 portant nomination des médecins membres du conseil médical ministériel est abrogé.

Article 5

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2026 et sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 4 août 2026.

Pour les ministres et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
Caroline GARDETTE-HUMEZ